

APPEL À CANDIDATURES PRIX MICHEL SEURAT 2022

Prix de recherche doctorale sur les sociétés contemporaines du monde arabe

Le Prix Michel Seurat, institué en 1988 par le CNRS, « vise à aider financièrement chaque année un jeune chercheur, ressortissant d'un pays européen ou d'un pays du Proche-Orient ou du Maghreb, contribuant ainsi à promouvoir connaissance réciproque et compréhension entre la société française et le monde arabe ».

Depuis 2017, l'organisation du Prix a été déléguée au [GIS « Moyen-Orient et mondes musulmans »](#), en partenariat avec l'[IISMM](#) et [Orient XXI](#).

D'un montant de 15 000 € en 2022, le Prix est ouvert aux titulaires d'un master 2 ou d'un diplôme équivalent, âgés de moins de 35 ans révolus et sans condition de nationalité, de toutes disciplines, inscrit-es en doctorat avec un projet de recherche portant sur les sociétés contemporaines du monde arabe, ce dernier étant « envisagé comme ouvert et en interaction avec d'autres contextes et traditions intellectuels. » Ainsi, les terrains situés en dehors des pays de la Ligue arabe sont également éligibles, à condition que la thèse porte sur des objets de recherche en lien avec le monde arabe. Les phénomènes diasporiques, les situations de transfert culturel et tout autre cas d'interaction entre les sociétés des pays arabes et leur entourage culturel sont des exemples non exclusifs de cette ouverture.

Le prix Michel Seurat a pour vocation d'aider un jeune chercheur ou une jeune chercheuse à multiplier les enquêtes sur le terrain, dans le cadre de la préparation de sa thèse. Les enquêtes doivent avoir lieu sur le terrain. La maîtrise de la langue du pays concerné est une condition impérative.

Date limite de dépôt des candidatures :

Mardi 15 avril 2022 (minuit, heure de Paris)

Constitution du dossier exclusivement en langue française (hormis lettres de soutien acceptées en anglais et en arabe) :

- Une présentation de la thèse (hypothèses, problématique, méthodologie, bibliographie sélective) faisant état de l'avancement des travaux, avec un plan détaillé précisant de manière claire les enquêtes déjà réalisées et celles qui seront menées sur le terrain (10 pages maximum) ;
- un curriculum vitae ;
- une copie des diplômes obtenus, assortie le cas échéant de leur traduction en français ;
- une ou plusieurs attestations de personnalités scientifiques : attestations récentes et en rapport avec la candidature au Prix.

Adresser votre dossier uniquement par voie électronique aux deux adresses suivantes :

prix.michel-seurat@cnrs.fr

prix.momm@gmail.com

L'envoi aux deux adresses est indispensable.

Règlement du 30 janvier 2018 à consulter, en annexe.